

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Maison de l'Europe de Montpellier et Institut des droits de l'homme du barreau de Montpellier
- **Prénom**
Anthony
- **Raison sociale**
Association

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Le vote européen, droit ou devoir ? Les enjeux du scrutin 2019
- **Description de l'activité**
Consultation citoyenne organisée sur la thématique du vote européen, en présence de Monsieur
Alain BARREAU, membre de la Team Europe et Maître Amparo DOMINGO, présidente de l'Institut des droits de l'homme
- **Date et heure**
Le mardi 29 mai à 18h
- **Lieu**
Maison des avocats de Montpellier
- **Nombre de participants**
30
- **Catégories de publics présents**
Grand public

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

Monsieur Alain BARREAU

Maître Amparo DOMINGO

- **Thèmes évoqués**

Droit de vote et droits fondamentaux

Désaffectation des urnes, enjeux nationaux et européens

Signification et enjeux historiques du vote

Conception française et conception européenne du vote

Les différents modes de scrutin

Synthèse de l'activité

- **Pistes de proposition formulées**

Limitations du nombre de mandats dans les prochaines années.

Besoin de sang neuf.

Mettre en avant les valeurs de l'UE en soulignant les politiques qui manquent mais aussi celles qui existent.

Les conséquences des Spitzenkandidaten peuvent amener les citoyens à voter, avec l'idée d' "élire" le président de la Commission européenne.

Tous les pays n'ont pas la même législation en matière d'élections européennes.

Evolution des pouvoirs du Parlement européen.

Pouvoir des lobbyistes sur les institutions et la vision très française de ces derniers

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Est-ce qu'on peut encore changer les choses en allant voter ? Est-ce que le vote sert vraiment à quelque chose ?

Les citoyens savent-ils vraiment comment fonctionne l'Europe et comment modifier le cours des politiques européennes ?

Qu'est-ce que les Spitzenkandidaten ?

Pourquoi ne pas réduire de moitié les sièges des députés européens si la participation est de moins 50 % dans certains pays ?

Est-ce que le départ de la Grande Bretagne est une bonne chose ?

- **Pistes de proposition formulées**

Voir réponse a.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La consultation s'est organisée en deux temps : prise de parole respective entre les deux intervenants durant

une heure puis une heure d'échange avec la salle. Il faudrait réduire la prise de parole du débat pour mettre l'accent directement sur les interrogations du public et stimuler le débat. Néanmoins, le taux de participation a été très satisfaisant et les échanges se sont poursuivis de manière informelle autour d'un petit buffet qui clôturait la consultation.